



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Référence (ex : DOC-2020-02), mots-clé...



I - Emetteurs et information financière

I. 7 - Gouvernement d'entreprise et assemblées générales

I. 7.1. Assemblées générales

Applicable au 29 avril 2021

[Imprimer](#) [Télécharger](#)

Instruction DOC-2011-04

Modalités de communication des opérations de cession temporaire portant sur des actions

Version consultée

 [Télécharger la doctrine](#)

Textes de référence

👉 Article 223-38 du règlement général



Archives

- ✓ Du 02 février 2011 au 28 avril 2021 | Instruction DOC-2011-04

Modalités de communication des opérations de cession temporaire portant sur des actions

↓ Télécharger la doctrine

Textes de référence

- ↘ Article 223-38 du règlement général

Mots clés

INFORMATION ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

